



ACTEURS

3 QUESTIONS À...

LAURENCE FERAY MARBACH

DRH à temps partagé dans deux PME, elle a une feuille de route chargée qui prévoit la mise en œuvre d'un accord sur le temps de travail et d'une politique de rémunération variable, ainsi que le déploiement des entretiens professionnels.



Depuis un an, vous êtes directrice des ressources humaines à temps partagé de la société Abivax (biotechnologie), qui a trois ans d'existence et emploie 24 personnes. Quelle est votre feuille de route ?

J'ai rejoint Abivax en septembre 2016. Abivax est une société innovante qui cible le système immunitaire pour éliminer les maladies virales. Mon objectif était de mettre en place l'accord sur le temps de travail qui venait d'être signé et qui devait être effectif en janvier 2017. Mes premières tâches ont donc consisté à modifier les contrats de travail des salariés afin d'y intégrer le nouvel accord, à créer un outil de suivi du temps de travail et à entreprendre les démarches auprès de l'administration en vue de mettre en place le travail dominical.

Mon deuxième dossier a été d'harmoniser les rémunérations variables, car Abivax ré-

sulte de la fusion de trois sociétés qui avaient chacune leur système de rémunération. Il a donc fallu adapter les contrats de travail, mettre en place les entretiens d'évaluation afin de fixer les objectifs des salariés, créer un support afin que les managers puissent

« FIN 2017, IL SERA POSSIBLE DE VÉRIFIER QUE LES OBJECTIFS DES SALARIÉS ONT ÉTÉ ATTEINTS »

mener l'entretien. Fin 2017, il sera donc possible de vérifier que les objectifs des salariés ont été atteints et ainsi de déclencher la rémunération variable.

Mais j'ai aussi d'autres dossiers en cours, en lien avec la stratégie de développement des projets : j'ai le souci permanent d'accompagner les managers et les salariés dans une entreprise en constante évolution.

Vous exercez à temps partagé. En quoi cela consiste-t-il ? Comment en êtes-vous venue à cette formule ?

Je travaille les mardis et mercredis dans les bureaux d'Abivax avec le statut d'indépendant en portage salarial. J'exerce comme une DRH

classique mais je ne peux pas remplir certaines fonctions du fait de mon statut : par exemple j'assiste aux réunions des délégués du personnel mais je ne les préside pas. Tous les six mois, je fais le point avec les dirigeants sur ma feuille

de route et ils m'en fixent une nouvelle. J'ai été orientée vers Abivax en 2016 par le réseau d'experts à temps partagé **Finaxim**, dont je suis adhérente. Comme pour un entretien de recrutement, Finaxim a présenté plusieurs candidats entre lesquels Abivax a fait son choix. J'ai remplacé une autre DRH à temps partagé qui souhaitait arrêter parce qu'elle avait trop de travail. Si un jour Abivax a besoin d'un DRH à temps plein, je serai chargée de le recruter et ma mission s'arrêtera là.

Quel est votre parcours ?

J'ai effectué une carrière de directrice financière et de DRH en poste en entreprise jusqu'en 2013, date à laquelle j'ai décidé de travailler dans des entreprises plus petites, de manière plus opérationnelle, à proximité des managers. Je me retrouve dans cette façon de travailler, enrichissante pour moi et pour mes clients. Certes, je n'ai pas le même revenu que lorsque j'étais salariée, mais je travaille moins : pas plus de trois jours par semaine. C'est un choix d'équilibre des temps : cela me permet de me consacrer à des activités bénévoles, notamment à l'accompagnement de cadres en recherche d'emploi.

Je suis DRH un jour par semaine – le jeudi – pour la société **Illycafé France Belux** (45 salariés), importateur de café. J'exerce pour eux depuis début 2017 également sous le statut d'indépendant en portage. Mon travail consiste essentiellement à gérer les ressources humaines et à accompagner la secrétaire générale dans l'adaptation de la politique RH. J'ai également une activité ponctuelle de formation et de coaching pour cadres.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL FRANCK

NOMINATIONS

THOMAS COOK FRANCE

Fabrice Rebecchi

44 ans, est nommé DRH de Thomas Cook France, filiale du voyageur britannique Thomas Cook comptant environ 1000 salariés dans l'Hexagone. Titulaire d'un DESS en droit social de l'université Paris 2 Panthéon-Assas, il débute son parcours à la Croix-Rouge française avant d'intégrer le groupe Aelia, spécialiste du commerce en *duty free*. Il devient ensuite DRH de Christofle, avant de prendre la direction des ressources humaines du groupe Momentum

Services Ltd, sous-traitant d'Eurostar gérant le service à bord des trains, dont il était directeur de la filiale française depuis douze ans. ♦

ABILWAYS

Eric Varache

est nommé DRH de ce groupe multispecialiste de la formation. Né en 1970, maîtrise d'économie, master gestion des RH (Cifop), il a travaillé pour le groupe Galeries Lafayette, Hachette Livre, groupe Melrom ainsi que pour le groupe Reponse. ♦

PAPREC

Sébastien Ricard

est nommé directeur du développement durable et

des affaires publiques du groupe Paprec, spécialiste du recyclage. Âgé de 34 ans, arrivé dans le groupe en 2013, Sébastien Ricard était alors chargé de mission auprès du Président, en charge notamment de la politique de responsabilité sociétale et de son reporting. Ingénieur agronome, diplômé de Sciences Po Paris et de l'Essec Business School, il a été analyste au Crédit agricole CIB sur les marchés agricoles et conseiller technique en cabinet ministériel. ♦

Vous souhaitez nous informer de votre nomination à un poste en ressources humaines ? Merci de nous faire parvenir une courte notice biographique à l'adresse suivante : nominationsec@info6tm.com